

ÉCOLES ÉLEMENTAIRES SAVOIR ROULER À VÉLO

Pour une réelle autonomie

Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, «*Savoir Rouler à Vélo*» favorise l'apprentissage du vélo en proposant aux écoliers les formations nécessaires à une réelle autonomie sur la voie publique, avant leur entrée au collège.



«*Savoir Rouler à Vélo*» est un programme national, créé en 2017 pour encourager un bon apprentissage du vélo.

À Vichy, «*Savoir Rouler à Vélo*» permet aux enfants de 6 à 11 ans de suivre pendant le temps scolaire une formation de 10h réparties en 3 étapes, encadrée par les ETAPS (*éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives*) et la Police municipale sous la responsabilité des équipes enseignantes. Mis en place au cours de l'année scolaire 2019-2020, le dispositif s'étend cette année à l'ensemble des écoles de Vichy publiques et privées.

LES 3 ÉTAPES DU « SAVOIR ROULER À VÉLO »

- **Bloc 1 - INITIATION : Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo.
Objectifs : acquérir un bon équilibre, apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : **pédaler, tourner, freiner.**
↳ *Pour tous les élèves de CP de Vichy*

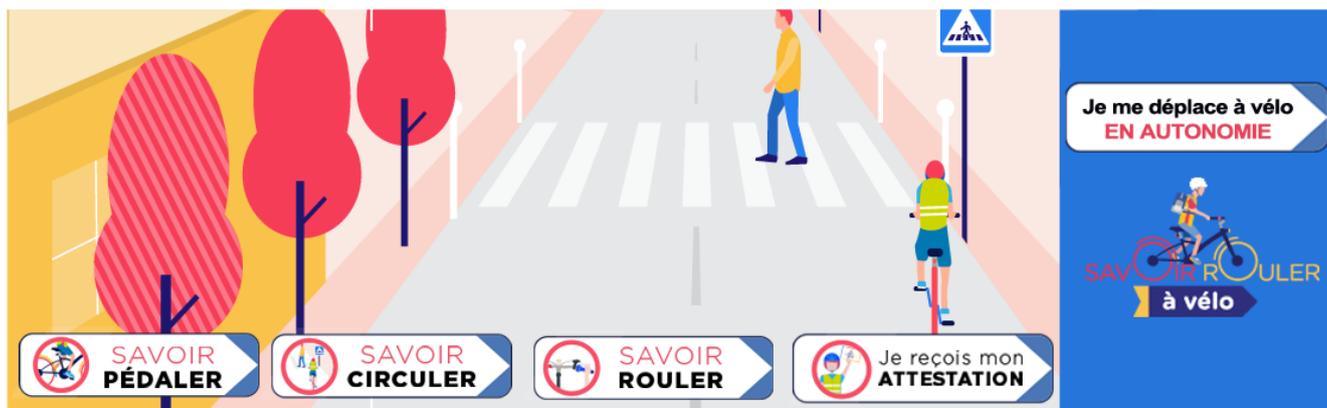
Dispensé par les ETAPS
- **Bloc 2 – SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
Objectifs : savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.
↳ *Pour tous les élèves de CM1 de Vichy*

*Dispensé par la Police municipale
(spécialement formée pour ce module)*
- **Bloc 3 - DANS LA RUE : Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle
Objectifs : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.
↳ *Pour tous les élèves de CM1 de Vichy*

*Dispensé par les ETAPS
avec le soutien de la Police municipale pour les sorties en extérieur*

En 10 heures, « *SAVOIR ROULER À VÉLO* » à Vélo permet aux enfants, avant leur entrée au collège, de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique



LES ÉQUIPEMENTS DU « *SAVOIR ROULER À VÉLO* »

Une piste mobile de Sécurité routière a été acquise par la Ville de Vichy (*Police Municipale*) avec le soutien financier de l'Etat dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (*PDASR*).

Un parc de 43 vélos du Service des Sports de la Ville de Vichy –entièrement remis en état pour ce programme– est mis à disposition des enfants n'ayant pas de vélo.

Le dispositif est accompagné par le **City-Lab**, qui remet notamment une attestation validant chaque étape.



Le 7 octobre, à l'occasion de la formation Sécurité routière sur la nouvelle piste mobile, des attestations validant le Bloc 2 et un guide « *PARTAGEONS LA RUE EN SÉCURITÉ !* » ont été remis à 27 élèves de CM1 de l'école Pierre-Coulon.

«*Savoir Rouler à Vélo*» s'inscrit dans la démarche de promotion de la **pratique d'une activité physique régulière**, auprès des plus jeunes, de plus en plus touchés par la sédentarité, et encourage l'usage du vélo, mode économique et écologique de déplacement.

Pour les écoliers, le programme vient également compléter le « *Permis piéton* » et le dispositif «*Savoir nager*».

Pour toute information : Service des sports – 04 70 59 51 00